

ABONNEMENT

| Saumur               |        |
|----------------------|--------|
| Un an . . . . .      | 25 fr. |
| Six mois . . . . .   | 13     |
| Trois mois . . . . . | 7      |
| Poste                |        |
| Un an . . . . .      | 30 fr. |
| Six mois . . . . .   | 16     |
| Trois mois . . . . . | 8      |

On s'abonne

A SAUMUR  
Au bureau du Journal  
ou en envoyant un mandat  
sur la poste  
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

# L'ECHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISSANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

|                              |    |
|------------------------------|----|
| Annonces, la ligne . . . . . | 20 |
| Réclames, — . . . . .        | 30 |
| Faits divers, — . . . . .    | 75 |

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS  
A L'AGENCE HAVAS  
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire  
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 5 JUIN

## La République et l'Exposition

M. le Président de la République a prononcé vendredi, à Arras, une allocution dans laquelle au milieu des banalités ordinaires se rencontre une parole de vérité. « L'Exposition universelle, a-t-il dit, est l'œuvre de tous... Tous les Français se sont sentis solidaires d'un succès qui n'est pas celui d'un parti, mais qui est celui de la France. »

Cette parole contrariera fort sans doute les journaux républicains qui se sont efforcés depuis un mois de soutenir des conclusions absolument contraires. A les en croire, le succès de l'Exposition devait contribuer à rallier à la cause républicaine les hésitants et convertir même les adversaires. Un d'eux n'avait même pas craint d'écrire que la fête d'inauguration avait été une fête républicaine.

M. le Président de la République a eu plus de bon sens que ses amis et il n'a pas essayé de soutenir une insoutenable thèse.

Il se rencontre à l'Exposition de fort belles choses, mais ceux qui les ont construites ou les exposent n'ont pas mesuré l'intensité de leurs efforts aux sympathies politiques qu'ils pouvaient avoir. Nous ne savons si M. Eiffel est républicain, royaliste ou bonapartiste, mais il est certain que sous n'importe quel régime, il serait un constructeur éminent, et que dans les calculs auxquels il a dû se livrer pour édifier la tour de trois cents mètres, il n'a pas eu à tenir compte de la forme du gouvernement. Sous une Monarchie aussi bien que sous une République, la galerie des machines serait une œuvre merveilleuse, et M. Alphand ne déploie pas dans l'aménagement des parcs plus de talent sous la République que sous l'Empire.

Si on veut absolument se placer sur le terrain politique, on est au contraire forcé de reconnaître que la République telle qu'elle est devenue grâce aux républicains a fait du tort à l'Exposition. En 1878, l'Exposition avait été préparée par les conservateurs, et les nations étrangères avaient répondu, avec le même empressement qu'en 1855 et 1867, à l'appel qui leur avait été adressé. Si elles ont fait preuve de moins de zèle pendant les années qui ont précédé 1889, c'est probablement que les républicains n'avaient pas su leur inspirer la même confiance que leurs prédécesseurs.

A l'intérieur aussi, l'influence des fautes républicaines s'est fait sentir. Nos industriels et nos commerçants ont fait un très grand effort. Ne devine-t-on pas qu'il eut été plus considérable encore si la sécurité avait été parfaite comme elle l'est sous un gouvernement s'appuyant sur la masse de la nation.

La vérité est que l'Exposition a réussi malgré la République et qu'elle n'est point l'œuvre d'un parti. Tous les hommes de bon sens le comprennent. Il n'est pas inutile que le Président de la République l'ait proclamé.

## En tournée d'opérette

M. Carnot voyage de mines en fermes. Il foule tour à tour, nous dit-on, l'herbe des prés et la poussière noire des terres. On ne dit pas par exemple qu'aux pays miniers vers lesquels, en sa qualité d'ingénieur, il porte plus volontiers ses pas, on le voit fréquemment descendre dans les puits. Sa grandeur l'attache au rivage. Il ne va pas jusqu'à l'abîme. C'est l'abîme qui, en bon courtisan, vient à lui.

A peine paraît-il devant l'ouverture d'une fosse qu'un petit air de musique se fait entendre, et aussitôt du fond des noires galeries monte une beine chargée ici de charbonniers débarbouillés et endimanchés, là de jeunes herscheuses si coquettement vêtues de blanc qu'on pourrait croire qu'au lieu de charbon, les fosses renferment des cuveaux de lessive et des ateliers de repassage. Autre part ce sont de petits enfants et de petites filles non moins débarbouillés, et tenait de gros bouquets. A peine sorti de terre, tout ce personnel varié se met à crier en chœur : *Vive Carnot !*

Et Carnot salue à faire croire qu'il va se casser ; et Carnot embrasse les petits ; et Carnot tripote les joues des jeunes herscheuses, serre la main des haveurs avec lesquels il cause marchandages, tailles, berlines ; éblouit les machiniers de ses connaissances en bielles, pistons, leviers, manomètres ; brandit solennellement une riveline tout de neuf astiquée, resalue avec cette grâce automatique dont il a le secret et passe à d'autres cages où la même cérémonie recommence. C'est ce que les journaux ministériels appellent visiter les usines et se rendre compte de visu des besoins de la population ouvrière.

Remarquez bien que nous ne reprochons nullement à M. Carnot de ne point se saupoudrer de suie et de ne se point crasser les mains à l'égal des pauvres magistrats rouennais que son Quesnay vient encore d'envoyer fouiller les tuyaux de poêle du café Ollivier de Caudebec-lès-Elbeuf pour y chercher, infructueusement d'ailleurs, des preuves de complot. Mais nous voudrions qu'on nous fit grâce des comptes rendus amidonnés et enrubannés, de cantates ridicules où l'honneur d'un voyage dit scientifique et humanitaire, qui n'est en réalité qu'une tournée électorale.

Les ministres écrivent, le Président voyage pour le placement de ce même article qui a cessé de plaire. Chacun sait cela. Ce n'est un secret pour personne, moins peut-être encore pour les mineurs embauchés pour crier Vive Carnot que pour les autres. Quel besoin alors de répandre ces flots d'encre adulatrices ?

Les ballets de herscheuses et les rivelines enrubannées comme des houlettes, les tapotages de M. Carnot ne modifieront pas l'opinion que la République a donnée d'elle à la France et au monde entier. L'arbre se reconnaît à ses fruits et il est peu vraisemblable que le dessus du panier républicain qu'on offre à nos populations rurales et industrielles dans l'exhibition Carnot leur paraisse assez séduisant et appétissant pour qu'ils oublient le goût amer et empoisonné des produits ordinaires de l'arbre.

ÉDOUARD GRIMBLOT.

## LE RETOUR DE M. CARNOT

Le Président de la République est rentré hier soir à Paris à 7 heures 40, par la gare du Nord.

M. Constans, ministre de l'intérieur, accompagné de MM. Lozé, préfet de police, et Cazelles, directeur de la sûreté générale, a reçu M. Carnot sur le quai de la gare.

Les dépêches de Calais annoncent qu'à son arrivée dans cette ville, les francs-maçons, revêtus de leurs insignes, sont venus complimenter M. Carnot.

Elles ne disent pas si les officiers de notre marine, le clergé et le corps consulaire ont été flattés d'être reçus en compagnie des *Vénérables et Louveteaux*.

## INFORMATIONS

### LA LOI MILITAIRE

On ne sait pas encore exactement quelle attitude prendra la Chambre devant la loi militaire qui vient de lui être renvoyée par le Sénat.

Les deux plus importantes modifications apportées par l'Assemblée du Luxembourg au texte de la Chambre sont les suivantes :

1° Le Sénat a supprimé le principe du recrutement régional introduit dans le projet voté par la Chambre ; 2° il a établi les dispenses de droit pour les jeunes gens qui se vouent aux carrières libérales, tandis que la Chambre n'avait accordé de dispenses qu'à titre de soutiens de famille.

La commission de l'armée doit se réunir aujourd'hui pour examiner la ligne de conduite à suivre. Elle confèrera sans doute avec le gouvernement.

M. de Freycinet inclinerait à conseiller à la Chambre d'adopter le texte du Sénat qui, suivant lui, comporte un certain nombre de réformes utiles dont il serait bon de faire bénéficier le pays sans plus tarder.

### DÉCLARATION SPULLER

En repoussant la proposition de rattacher les consulats au ministère du commerce, M. Spuller a fait une vague déclaration sur la politique étrangère. Parodiant la devise de l'église catholique : *patiens quia eterna*, il a dit de la France : *patiens quia fortis !* L'extrême gauche ne riait pas.

### L'AMBASSADE DU VATICAN

314 voix contre 232 ont repoussé l'amendement supprimant les crédits pour l'ambassade du Vatican. M<sup>re</sup> Freppel a dénoncé énergiquement la comédie du parti radical qui, au pouvoir, a maintenu cette ambassade. Les attaques de M. Pichon contre les catholiques et contre les électeurs qui ne rééliraient pas M. de la Forge et ses amis, ont animé les débats.

On peut considérer comme aplanies toutes les difficultés qui avaient surgi entre le gouvernement et le consortium des Banques pari-

siennes, relativement à l'autorisation d'une émission de 32,000,000 de Bons devant servir à la continuation des travaux de Panama et à une étude approfondie pour décider la question de l'achèvement du canal.

## TRISTE STATISTIQUE

Ce n'est pas la première fois, hélas ! ni la dernière, que nous avons à signaler les désastreux effets de cette rage de pédagogie à outrance qui pousse chaque année une masse de jeunes gens des deux sexes à se lancer dans la carrière si aléatoire et si courue de l'enseignement, pour devenir plus tard des déclassés et des désespérés de la vie.

A cet égard, les chiffres de la statistique municipale, dressés par les soins de la direction de l'enseignement primaire de la Seine sont d'une triste éloquence.

Savez-vous combien, au 4<sup>er</sup> mars dernier, on comptait de postulants aux fonctions d'instituteurs et d'institutrices ?

2,025 pour les premiers et, pour les seconds, 6,252.

Or, il n'y avait en tout que vingt places vacantes : 6 pour les instituteurs et 14 pour les institutrices.

Les hommes pourront trouver un emploi dans une administration ou une industrie quelconque.

Mais que deviendront les 6,238 jeunes filles qui se sont lancées dans la carrière de l'enseignement sur la foi des traités ?

Il suffit de poser la question, pour indiquer le sort lamentable réservé à la plupart de ces victimes du pédantisme officiel.

## AVENIR CHIMÉRIQUE

Dans un discours qu'il a prononcé à Arras, M. Carnot s'est écrié :

« Quand on saura que la République est le gouvernement de la liberté et de la tolérance vis-à-vis de toutes les opinions, quand on saura qu'elle entend que les sentiments puissent s'exprimer librement et que les pouvoirs publics soient respectés, que ce gouvernement c'est la France elle-même qui l'a voulu, je pense que cette idée gagnera toutes les âmes. »

Il est évident que si la République avait toutes ces qualités, beaucoup s'y rallieraient ou tout au moins s'y résigneraient. Mais après dix huit-ans, M. Carnot est obligé de dire : « Quand on saura... » C'est donc qu'on ne sait pas encore. Nous croyons même qu'on pourrait dire qu'on sait tout le contraire et que le passé n'est point pour donner confiance en l'avenir de la République.

## LE MARIAGE DU DUC D'ORLÉANS

L'union annoncée entre le fils de Monseigneur le Comte de Paris, qui vient d'achever son stage dans un régiment de l'armée des Indes, après avoir passé par l'École militaire, et la fille de S. A. R. le duc de Chartres, est la suite prévue d'une mutuelle affection, une alliance de famille, étrangère aux préoccupations de la politique et de l'intérêt.

La gracieuse princesse qui portera le titre de duchesse d'Orléans, si riche en nobles sou-



venirs, a vingt ans, comme son fiancé. Fille d'un vaillant soldat, solidement et chrétiennement élevée dans l'amour du pays et le sentiment du devoir, elle pourrait répéter aujourd'hui la belle parole de sa mère, à l'heure de ses fiançailles, avec S. A. R. le duc de Chartres, il y a vingt-cinq ans : « Dieu me donne deux bonheurs : j'épouse mon cousin que j'aime, et en me mariant, je reste Française ! »

Le mariage ne sera célébré, croyons-nous, que dans un an.

## NOUVELLES MILITAIRES

### L'ÉCOLE DE BATAILLON

L'infanterie française est enfin dotée de son école de bataillon. Ce complément du règlement du 3 janvier 1889 sera immédiatement mis en pratique dans tous les corps de troupe.

Il est l'œuvre du général du Guiny, président du comité d'infanterie, et de son principal collaborateur, le général Coiffé, commandant le 4<sup>e</sup> corps.

Le nouveau règlement renferme certainement des simplifications utiles ; mais pour nos régiments de réservistes et de territoriaux, il eût été désirable de l'alléger d'au moins trente articles, qui sont des superfétations.

Comme innovation, nous signalerons à l'article 4 la définition des opérations de nuit.

Ces manœuvres ne figuraient dans aucun règlement français, les ministres s'étant contentés de les recommander dans des circulaires fort élastiques.

MARIAGE. — Parmi les mariages annoncés dans les journaux de province, on signale, à Limoges, celui de M. Simon Sarton du Jonchay, sous-lieutenant au 20<sup>e</sup> dragons, avec M<sup>lle</sup> Paule de Sonis.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST

### CONSEIL MUNICIPAL DE SAUMUR

Le Conseil municipal se réunira samedi prochain 8 juin, à 7 heures 1/2 du soir.

L'ordre du jour comprend :

- 1<sup>o</sup> Rapport de la commission du budget ;
- 2<sup>o</sup> Examen de pétitions demandant le rétablissement des processions de la Fête-Dieu ;
- 3<sup>o</sup> Affaires diverses.

### UNE JUSTE PROTESTATION

Les officiers retraités avant 1878 ont adressé à plusieurs journaux un *faire-part* bordé de noir, commençant par quelques citations de discours parlementaires relatifs à la question des retraites, et se poursuivant ainsi :

« Monsieur le président,

» Messieurs les députés,

» Les 11,889 survivants des officiers et veuves d'officiers de l'ancienne armée de terre et de mer ont l'honneur de vous faire part de la perte douloureuse des 12,111 de leurs compagnons d'armes ou veuves, décédés pendant la période de 1878 à 1889, ayant vainement attendu la réalisation de leurs revendications, fondées sur la logique de ce principe d'équité : A grades et à service égaux, pensions de retraite nécessairement égales. »

Les républicains ont bien autre chose à faire qu'à se préoccuper du sort des vieux serviteurs de la patrie.

Patience donc jusqu'en octobre.

### CHEMIN DE FER DE L'ÉTAT

#### Train de plaisir pour Paris

A l'occasion de l'Exposition universelle et des fêtes qui doivent avoir lieu à Paris au commencement du mois de juin (*Fête fédérale de gymnastique, etc.*), l'Administration des chemins de fer de l'Etat mettra en marche, le 8 juin, un train de plaisir pour Paris à des prix exceptionnellement réduits.

Le public trouvera dès maintenant tous renseignements utiles au sujet de ce train dans les gares du réseau de l'Etat et sur les affiches apposées dans ces gares et dans les localités.

### CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Saison de 1889. — Bains de mer de l'Océan.

Pendant la saison des bains de mer, du 1<sup>er</sup> mai au 31 octobre, la Compagnie d'Orléans délivre :

Pour Saint-Nazaire, Saint-André-des-Eaux, Pornichet, Escoublac-la-Baule, le Pouliguen, Batz, Le Croisic et Guérande, des billets aller et retour de toutes classes, avec réduction de 40 0/0 sur les prix des tarifs généraux.

Les vendredis, samedis et dimanches de chaque semaine, aux gares de La Chapelle-du-Chêne, Mézelay, Arnage, Neullé-Pout-Pierre (via La Flèche), Saint-Antoine-du-Rocher (via Tours), Baugé (via La Flèche), Jumelles-Brion (via Saumur), et de Châteaubriant, ainsi qu'aux gares et stations intermédiaires comprises entre ces divers points et Saint-Nazaire.

Ces billets sont valables pour le retour, savoir : Ceux délivrés les vendredis et samedis, jusqu'au lundi suivant inclusivement ;

Ceux délivrés le dimanche, jusqu'au mardi suivant inclusivement.

En outre, il est délivré par la gare de Tours, les vendredis, samedis et dimanches de chaque semaine, pour les mêmes stations balnéaires, des billets aller et retour de 1<sup>re</sup> et 2<sup>e</sup> classe, valables jusqu'au mardi suivant inclusivement, aux prix réduits ci-après :

1<sup>re</sup> classe, 35 fr. ; 2<sup>e</sup> classe, 26 fr., par place, aller et retour compris.

### CONFÉRENCES PUBLIQUES

On nous écrit du Puy-Notre-Dame :

« Dimanche, M. A. Bouchard est venu nous faire, à trois heures de l'après-midi, une conférence publique sur les moyens de défendre les vignes contre le mildew.

» Trois cents personnes prenaient part à cette réunion.

» M. A. Bouchard arrivait de Saint-Cyr-en-Bourg où le matin il avait fait également une conférence devant un public exclusivement composé de vigneron.

» C'était merveille de voir tous ces braves gens écouter attentivement les conseils du conférencier, et se grouper à la fin de la réunion pour s'entendre à l'effet de se procurer le sulfate de cuivre et la chaux dont ils auront besoin pour préserver leur vendange contre ce redoutable fléau de la vigne. »

On nous apprend, d'autre part, que sur la demande des communes voisines du Puy-Notre-Dame, la Société industrielle et agricole de Maine-et-Loire va expédier 500 Instructions pour la défense des vignes contre le mildew, afin qu'elles soient distribuées aux vigneron.

CIZAY. — Le nommé Eugène Chevallier, cantonnier à Cizay-la-Madeleine, a été arrêté et conduit à la chambre de sûreté de Montreuil, sur un ordre de M. le procureur de la République de Saumur.

Cet individu a été reconnu pour être l'auteur des nombreux vols de poules, lapins, etc., qui se commettaient depuis longtemps déjà dans cette contrée.

### UNE CHASSE AUX SANGLIERS

Sous le titre : « Chasse émouvante dans la forêt de Chandélais », le *Journal de Baugé* a publié, dans son numéro paru samedi dernier, le récit suivant :

« Les sangliers de la forêt de Baugé sont historiques, les armes de la ville le prouvent puisqu'elles sont : d'argent au sanglier de sable baugé dans un buisson de sinople.

» Pendant de longues années, ce gibier était fort abondant, mais il avait fini par diminuer d'une manière si sensible, que MM. les chasseurs étaient forcés d'en introduire venant d'autres localités.

» Mais depuis la guerre, les choses ont bien changé. Il en est arrivé un grand nombre de l'Est, et l'on rencontre quelquefois des hordes de sept ou huit fauves faisant des dégâts importants dans les champs voisins des bois.

» De là, est venue la nécessité absolue de battues en tous temps pour diminuer les dommages.

» Il y a quelques jours, une chasse fut organisée dans la forêt de Chandélais par les agents forestiers et M. Proust, lieutenant de louveterie. Vers huit heures et demie du matin, les chiens lançaient un ragot qui fut tiré et blessé au premier débûcher ; bien qu'ayant le corps traversé par deux balles, cet animal ne s'en fit pas moins chasser jusqu'à une heure de l'après-midi. Dans cette chasse très mouvementée et très pénible pour les chasseurs qui ont fait environ 30 kilomètres en tournant dans la forêt, plusieurs accidents sont arrivés.

» La bête blessée ayant fait tête chaque fois qu'un chasseur l'approchait pour la relancer, elle le chargeait vigoureusement ; c'est ainsi que le piqueur Arsène fut culbuté une première fois et touché au mollet une seconde, ce qui ne l'empêcha pas, chaque fois, de se relever vivement pour tirer. Le garde Prau fut aussi renversé.

» Enfin, vers une heure, l'animal se jeta dans un fourré épais, paraissant bien décidé à ne plus en sortir. C'est là l'instant émouvant de la journée. M. le comte de Beaumont et les gardes de M. le marquis d'Oyssonville et de M. De Jeux, se dirigèrent du côté où les chiens étaient aux abois marchant en ligne à quelques pas les uns des autres. A peine avaient-ils fait quelques pas dans le fourré, que M. de Beaumont fut chargé par le ragot qui le toucha assez fortement au dessous du genou ; l'animal reculait pour charger de nouveau, mais à ce moment il reçut huit coups de fusil presque à bout portant et resta sans mouvement.

» Le sanglier tué, on entend les cris joyeux de l'hallali et de suite les airs variés des trompes appelant les chasseurs à la curée ; alors chacun se félicite et le cercle se forme autour de la bête qui est dépécée et distribuée à tous ceux qui sont présents, chasseurs et paysans.

» Ainsi se termina cette chasse, pendant laquelle les excellents chiens de M. Proust ne lâchèrent pas un instant l'animal.

» P.-S. — Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs que la blessure de M. de Beaumont n'aura pas de suites fâcheuses. »

### BAUGÉ. — Mouvement électoral.

— Le bruit court avec persistance, dit le *Petit Courrier*, que M. le comte de Blois, exécuteur testamentaire de M. le comte de Falloux, songerait sérieusement à poser sa candidature royaliste contre le général Lacroix dans l'arrondissement de Baugé.

ANGERS. — Nous avons le regret d'apprendre la mort de M<sup>me</sup> Lelièvre, épouse de M. Lelièvre, ancien président du tribunal civil de Saumur, puis du tribunal civil d'Angers. M<sup>me</sup> Lelièvre est décédée presque subitement hier matin, à trois heures.

Manœuvres de nuit. — L'avant-dernière nuit, le 135<sup>e</sup> de ligne a quitté la caserne vers minuit, et a fait, dans les environs de la ville, des marches et manœuvres de campagne. Vers 4 heures du matin, la colonne est rentrée dans ses quartiers.

### UN COURRIER ATTAQUÉ

On écrit de Sablé que dans la soirée de dimanche, le sieur Nicolas, courrier de Précigné, a été attaqué par trois individus qui le frappèrent à coups de bâton.

Nicolas, qui est infirme, n'a pu se défendre

26 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

## PERLE FINE

Par M. DU CAMPFRANC

### CHAPITRE VIII. — (Suite)

L'équipage roulait rapidement de la rue de la Paix à la rue Royale. Ces dames entraient dans les magasins les plus somptueux. Elles se faisaient montrer des écrins, déplier des étoffes. Après avoir longuement délibéré sur le choix des bijoux, elles essayaient des confections ; puis elles passaient au comptoir des lingeries. Il fallait que tout fût du meilleur goût, d'une élégance sobre et riche. M<sup>me</sup> Van Ritten s'en allait, de droite, de gauche, lorgnant toutes choses, indiquant à sa fille les merveilles découvertes, et, sur un petit cri admiratif de sa belle fiancée, David, d'une voix tendre et suppliante :

— Prenez, Charmette Prenez... votre corbeille serait-elle royale, elle ne serait pas encore digne de vous.

Van Ritten approuvait d'un grave mouvement de tête.

— C'est bien, mon cher, c'est bien. Vous êtes un noble cœur. En vous, je reconnais des délicatesses infinies.

Parfois, cependant, une lueur de raison revenait à Broze. Il se disait qu'après tout trois millions ne sont pas inépuisables, et que ces dépenses de corbeille et d'installation entameraient le capital d'une façon très sérieuse ; mais ce vieux bon sens de ses aïeux les forgerons était vite mis en déroute et par sa passion folle et par ses propres aspirations.

Après tout, l'ameublement et le costume sont question d'art. Pauvre David ! Il ne voyait pas que cela se gagne, la démente du luxe, du bien-être, de l'orgueil, et lui aussi était bien près de répéter cette phrase aimée de Van Ritten :

— Il faut ce qu'il faut.

Le lorgnon dans l'œil, la lèvre inférieure légèrement avancée, le vieux beau se tenait à quelques pas en arrière. De temps à autre, il s'approchait :

— De grâce, mes très chères, pressez-vous un peu ; pressez-vous. N'avons-nous pas encore à choisir l'argenterie ? Puis, je désire passer devant votre futur hôtel pour le montrer à notre cher David. Que de choses, mon Dieu !

que de choses !

A six heures, en effet, il fut commandé, chez l'horloger, tout un service d'argenterie massive, et l'instant d'après les roues de l'équipage amortissaient leur bruit sur le sable d'une vaste cour plantée, sur les côtés, de verts massifs ; elles s'arrêtèrent, après un correct circuit, devant le perron de l'hôtel ; Stéphane le gravit la tête haute, d'un air d'autorité souveraine.

— Voici quel est mon goût, dit-il, et, mystérieusement, il ajouta : Peut-être ai-je fait une petite folie en vous choisissant cet immeuble ? Mais je voulais, jeunes fiancés, que le cadre fût à l'unisson du tableau... Et votre bonheur sera si parfait !... Au reste, rien n'est définitivement conclu, et si cet hôtel vous semble un peu vaste, vous avez tout droit, mon cher Broze, d'en arrêter la location ; ne serez-vous pas le maître de céans ?

L'impression produite par l'entrée fut favorable. De l'antichambre que l'on entourerait de bahuts de vieux chêne, de lourdes portières, les visiteurs passèrent dans les appartements de réception, aux moulures et aux plafonds cloisonnés.

— Ah ! père, père, que c'est grandiose !

s'écria Charmette enthousiasmée. Nous mettrons ici des palmiers, des fougères, toute une flore exotique. Nous ferons de ce salon un jardin d'hiver. Quelles fêtes nous y donnerons !... Comme ma voix sera sonore sous ces hauts lambris ! C'est superbe !

Et dans la salle à manger, elle disait encore, le visage heureux, les yeux brillants, avec des gestes d'enfant gâtée qui frappe des mains devant une surprise :

— Nous tondrons ces murs de tapisseries de Beauvais, avec des chasseurs lançant le cerf. Nous aurons aussi d'énormes dressoirs, chargés de vieux rouen, de sévres roses, de cristaux hollandais, de hanaps ciselés. Nous suspendrons de vieux plats de toutes sortes. Ma chère maman, tu viendras avec moi courir le bric-à-brac, toi qui sais si bien donner un petit coup sec sur les faïences, pour constater si elles sont intactes, et qui flaires avec tant de certitude la pièce authentique. Dieu ! quelle occupation charmante ! Que c'est amusant d'organiser sa maison ! David, mon cher fiancé, je vous dois tous ces plaisirs.

Et son œil, d'un si joli bleu de saphir, exprimait la reconnaissance.

Pour cette bonne parole et ce doux regard,



contre ses agresseurs et ses blessures sont graves.

Des habitants de Précigné ont porté secours au blessé et lui ont donné les soins nécessaires.

Une enquête est ouverte pour rechercher les malfaiteurs qui sont en fuite.

**TOURS.** — Grande cavalcade historique de bienfaisance. — Depuis quelques jours, la population tourangelle a pu se rendre compte, en lisant le superbe programme affiché sur les murs, de l'importance des fêtes de bienfaisance qui auront lieu à Tours les 9 et 10 juin prochain.

Les organisateurs de la cavalcade avaient pris envers le public l'engagement de lui offrir quelque chose de merveilleux. Ces promesses sont tenues, et au-delà; nous pouvons en donner l'assurance.

La fête de nuit, dimanche soir, sur la Loire, présentera un coup d'œil féerique avec ses illuminations, ses bateaux richement ornés, son brillant cortège.

Lundi, nous verrons se renouveler toutes ces splendeurs; le défilé de la cavalcade à travers nos rues présentera un aspect magnifique.

Il ne faut plus, maintenant, souhaiter que le beau temps pour ces fêtes splendides qui seront, nous en avons la conviction, pour nos pauvres, une source de bénéfices considérables. (Journal d'Indre-et-Loire.)

Les ouvriers de la Touraine ont envoyé à Monsieur le Comte et à Madame la Comtesse de Paris une adresse revêtue d'un très grand nombre de signatures.

**NANTES.** — Éclairage électrique. — Nous apprenons que la Société « l'Éclairage électrique nantais » vient de remettre, à Paris, aux mains de M. le Maire de Nantes, une demande officielle de concession pour l'éclairage de la ville.

Un privilège semblable, pour le même mode d'éclairage, vient d'être accordé, par la ville du Havre, à la Société « l'Énergie électrique », dont les fondateurs et administrateurs parisiens sont les mêmes que ceux de la Société « l'Éclairage électrique nantais ».

Cette lumière sera donnée au Havre fin septembre prochain, par deux machines Farcat représentant une force totale minimum de 4,000 chevaux.

La ville de Nantes serait desservie, proportionnellement, avec la même force motrice; et, si l'Administration municipale répond sans retard, d'une façon favorable, elle serait éclairée au commencement de l'hiver prochain.

David fut bien tombé à genoux, et volontiers il eût baisé un pan de la jupe nacarat. Il aimait à tomber à genoux, le pauvre David, et à joindre les mains en fervent qui vénère Brahma; mais, devant l'imposant Van Ritten et la superbe M<sup>me</sup> Estelle, il se contenta d'adorer du regard.

L'hôtel étant visité à la satisfaction générale :

— Pour nous refaire de cette journée laborieuse, je vote un souper fin, s'écria joyeusement Stéphane. Êtes-vous en fonds, mon cher?

— Et moi des glaces chez le confiseur en vogue, reprit la voix d'or de Charmette, tandis qu'amicalement elle plaçait sa petite main dans la main tremblante de son fiancé.

Quelques jours plus tard, le mariage de David Broze et de M<sup>me</sup> Van-Ritten fut célébré dans l'église de la Trinité.

Ce matin-là, on s'agitait chez Fran'z Liéber. Tous les enfants tenaient à voir leur ami, et Gabrielle elle-même n'eût pas voulu manquer de se rendre à l'église pour y prier: elle eût craint que son absence eût trahi ses regrets. On se pressait pour terminer les toilettes, ces petites toilettes économiques, désireuses de faire leur effet; et elles y réussirent quelquefois, grâce au bon goût et au talent de la pa-

### État civil de la ville de Saumur Du 1<sup>er</sup> au 31 mai 1889.

#### NAISSANCES

- Le 2. — Émile-Victor Rougé, rue de la Visitation.
- Le 3. — Marcel-Alcide Duffeue, rue de Nantilly; — Antoinette-Andréa Roux, rue des Écuries; — Marthe Fourneau, rue des Capucins.
- Le 6. — Georges-François-Ernest-Alexis Normand, rue Saint-Nicolas.
- Le 7. — Marie-Louise-Joséphine Aubry, rue Saint-Nicolas.
- Le 8. — Albert Bourgeon, rue de la Visitation.
- Le 9. — Hélène-Baptistine Appert, à l'Hospice.
- Le 12. — Georges Gagnaire, place Saint-Pierre.
- Le 13. — Joseph Aury, rue Saint-Nicolas.
- Le 14. — Pierre Vercambre, à l'Hospice.
- Le 15. — Ferdinand-Eugène Cassegrain, rue de l'Échelle.
- Le 19. — Baptiste Guillaume, rue de la Visitation; — Charles-Marie-Pierre Courtin, rue de la Maréchalerie.
- Le 22. — Florent Jacob, rue Saint-Lazare; — Georges Mignon, rue Notre-Dame.
- Le 24. — Gustave-Marcellin Bouchet, rue de Poitiers.
- Le 28. — Auguste Champion, au Petit-Puy.
- Le 29. — Albert Pouzet, rue des Capucins; — Germaine-Paule-Marie Renard, rue Saint-Michel; — Emmanuel-Maurice Salandre, Grand'Rue.
- Le 31. — Auguste-Victor Fouquereau, à l'Hospice.

#### MARIAGES

- Le 6. — Jean-Baptiste-Gabriel Brémand, coiffeur, a épousé Louise Fremont (veuve), sans profession, tous deux de Saumur; — Ferdinand-Auguste Posson, employé de chemin de fer, de Tours, a épousé Louise-Marie Angeard (veuve), couturière, de Saumur.
- Le 15. — Louis Breton (veuf), menuisier, a épousé Amélie-Joséphine Doussin, journalière, tous deux de Saumur.
- Le 20. — Jean-Mathurin Chauviré (veuf), facteur, a épousé Augustine Penneau, couturière, tous deux de Saumur.
- Le 27. — François Baudouin (veuf), propriétaire, a épousé Victoire Aubert, propriétaire, tous deux de Saumur.

#### DÉCÈS

- Le 1<sup>er</sup>. — Édouard-Clément Sabatié, 20 jours, route de Varrains.
- Le 3. — Lonise Tessier, journalière, 49 ans, épouse François Graveleau, à l'Hôpital; — Aurélie-Delphine Hodimont, sans profession, 47 ans, célibataire, à l'Hospice; — Victoire-Jeanne Vleminx, chapeletière, 65 ans, veuve Auguste Claude, rue de Fenet.

tiente ouvrière

Gabrielle, toujours paisible, bouclait les cheveux d'Hermine, posait, avec grâce, les rubans d'Étiennette, nouait la cravate de ses frères; puis elle les regardait tous avec un doux sourire. C'était vraiment une mère parant ses enfants, une mère se réjouissant de leur jeunesse. Elle les regardait avec tendresse, leur désirant le bonheur, et se disant tout bas :

— Comme pour moi il a vite passé!

Une expression de renoncement donnait une douceur mélancolique à son visage, et le rendait charmant. Elle était vêtue de faille sombre avec une rose égayant les jais de son chapeau. Elle guidait son père; et ses sœurs, maintenant parées, l'accompagnaient, toutes deux joyeuses et jolies dans leur toilette de cachemire bien tendre.

Lorsqu'ils descendirent de leur voiture devant le square de la Trinité, la foule était énorme. On y remarquait toute cette houle flottante, allant de Monte-Carlo à Nice, de Nice à Monaco, errants du plaisir, jetant l'ancre où se trouvent les bals, les concerts et la roulette. On chuchotait, les têtes se retournaient; et l'église, ce foyer de lumière, ce sanctuaire de

La 5. — Angélique Briffault, sans profession, 85 ans, veuve Étienne Chaillou, rue Notre-Dame.

Le 6. — Marie-Louise Baudouin, cultivatrice, 34 ans, épouse Louis-Joseph Grégoire, rue des Moulins; — Pierre Lorin, voyageur de commerce, 56 ans, rue Fardeau; — Françoise Mabileau, chapeletière, 63 ans, veuve Jean-Baptiste-Victor Gérard, à l'Hôpital.

Le 7. — Léon-Victor Langlois, 4 ans, à l'Hospice.

Le 8. — Adolphe-Henri-Eugène Tastet, 3 ans, à l'Hôpital.

Le 11. — François Riobé, serrurier, 61 ans, rue Saint-Nicolas.

Le 12. — Marie Rousse, propriétaire, 81 ans, veuve Jean Gallé, rue de la Croix-Verte.

Le 14. — Auguste Salmon, bourelleur, 72 ans, rue de l'Abattoir; — Louise Hubert, couturière, 27 ans, épouse Édouard Langlois, à l'Hôpital.

Le 15. — Louis Hérault, employé de chemin de fer, 36 ans, gare d'Orléans.

Le 16. — Léontine Beaumont, 4 ans, rue de l'Échelle.

Le 19. — Alfred-Auguste Chalot, 2 ans, rue Gambetta; — Pierre Hallouin, journalier, 81 ans, à l'Hospice.

Le 21. — Perrine Soulier, journalière, 75 ans, veuve Pierre Poisson, à l'Hospice.

Le 23. — Élisabeth Bloudeau, épicière, 65 ans, épouse Victor-Jacques Ogereau, rue du Petit-Versailles.

Le 24. — Baptiste Guillaume, 5 jours, rue de la Visitation; — Marie-Louise Huleau, couturière, 53 ans, célibataire, à l'Hôpital.

Le 26. — Victoire-Aimée Granger, propriétaire, 77 ans, veuve Antoine Raguideau, rue de la Gueule-du-Loup.

Le 28. — Jean Dupuy, charpentier, 61 ans, à l'Hospice.

Le 29. — Marie-Cécile Angéline, 9 ans, rue Haute-Saint-Pierre; — Rose Roché, rentière, 83 ans, veuve Pierre Jagot, rue d'Orléans; — Louis Prieur, tailleur de pierres, 42 ans, à l'Hôpital.

Le 30. — Louise-Modeste Ferrand, rentière, 64 ans, célibataire, rue Saint-Jean.

Le 31. — Léon Derriault, 4 ans, rue de la Croix-Verte; — Louis-François-Léon-Anselme Cesbron, caletier, 28 ans, rue de la Comédie; — Eugène-Victor Brunet, 4 mois, à l'Hospice.

#### BULLETIN FINANCIER

Paris, 4 juin 1889.

Les affaires ne sont guère plus actives qu'hier, mais la tenue des cours indique clairement que les réalisations ont pris fin. Le 3 0/0 remonte à 86.67; le 4 1/2 0/0 à 104.90.

Il règne une animation de bon augure sur le Crédit Foncier demandé à 1,340 et 4,342.50. Les prix actuels des obligations à lots de cet établissement sont très encourageants pour l'épargne.

La Société générale s'est avancée de 460 à

461.25. Il faut voir de la hausse sur ce titre de même que sur la Banque de Paris et des Pays-Bas qui se capitalise à un taux qui n'est pas en rapport avec les nombreux éléments d'avenir et de prospérité qu'elle réunit.

La Banque d'Escompte à la veille du détachement d'un coupon de 8.75 offre des perspectives de hausse très sérieuses. Le cours de 532.50 qu'elle cote actuellement sera dépassé à bref délai.

La Société de Dépôts et Comptes Courants passe de 593 à 597.50.

On négocie l'obligation des chemins de fer Economiques à 378.50.

INFORMATIONS FINANCIÈRES. — La Banque d'Etat, place de la Bourse, délivre en ce moment au prix de 500 fr. des obligations rapportant 30 fr. par an et remboursables à 4,000 fr. en 9 ans. Les tirages ont lieu le 1<sup>er</sup> de chaque mois et les coupons sont trimestriels.

LA POUDRE DE ROGÉ, médicament approuvé par l'Académie de Médecine de Paris, est le véritable purgatif des dames, des enfants et des tempéraments délicats. Avec un flacon de Poudre de Rogé, facile à emporter partout avec soi, on peut préparer, au moment du besoin, une limonade d'un goût exquis et très rafraîchissant.

La Poudre de Rogé se conserve indéfiniment et sans altération.

Pour l'emploi, verser le contenu du flacon dans une demi-bouteille d'eau, laisser en contact pendant une heure, ou mieux du soir au matin; boucher la bouteille si l'on désire avoir une limonade gazeuse. Le flacon du prix de 2 fr. se vend, 19, rue Jacob, Paris; 9, rue du Quatre-Septembre, Paris, et dans toutes les pharmacies.

#### LES PREMIÈRES CHALEURS

occasionnent des maux de tête, une pesanteur d'estomac; la digestion est difficile. Nous ne saurions trop, dans ce cas, vous engager à faire usage des *Pilules Gicquel*; elles dégageront le cerveau, l'estomac et les intestins; elles vous préserveront des névralgies, migraines, étourdissements, des congestions. Très efficaces aussi contre les maladies du cœur, du foie, la jaunisse, l'hydropisie, la paralysie. Dans toutes les pharmacies vous trouverez les *Pilules Gicquel*, à 1 fr. 50 la boîte.

#### ÉPICERIE CENTRALE

28 ET 30, RUE SAINT-JEAN  
P. ANDRIEUX, Successeur

Baisse de prix sur les liqueurs de marque.

Absinthe Pernod de Couvet, 4 fr. le litre;  
Vermouth Noilly-Prat, 1 fr. 60 le litre;  
Guignolet Cointreau, 2 fr. 75 le litre;  
Byrrh Violet au vin de Malaga, 2 fr. 50 le litre;

Rhum de la maison Alvarez de Kingston, 2 fr. le litre;

Eau-de-vie de Marmande, très bonne qualité, 1 fr. 50 le litre;

Eau-de-vie vieille d'Armagnac, 2 fr. le litre.

Tous nos liquides sont vendus verre compris.

#### INJECTION BROU

40 ans de succès. La seule guérissant sans lui rien adjoindre, les écoulements anciens ou récents. EXPÉDITION FRANCO CONTRE MANDAT-POSTE. Prix: 5 fr. le flacon. — Chez J. FERRÉ, Pharmacien, 102, RUE RICHELIEU, PARIS.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

la paix divine, mais qui ne donne la lumière et la paix que si les fronts se courbent et que si les cœurs prient, était, pour ces indifférents, un lieu banal, un salon fleuri et parfumé; voilà tout.

En cet instant le cortège gravissait pompeusement les marches. Stéphane Van Ritten, ses ordres étrangers sur la poitrine — ordres dont jamais on n'avait vu les brevets, ils venaient de si loin! — ne perdait pas un pouce de sa taille. M<sup>me</sup> Estelle, somptueusement vêtue de gris perle, s'élevait à grande volée en s'appuyant sur le bras du duc de Villeblignac, habillé en correct dandy: habit moulant la taille, et pantalon tombant sur la bottine pointue. Quant aux amis intimes de Van Ritten: le marquis de Rocheblanche, dont la liaison avec le père de Charmette datait de l'enfance; le bel Edmond de Morfontaine, qui adorait le joueur; et le ministre Bisson, avec lequel il déjeunait au café Riche, nous n'avons jamais su pour quelles raisons ils ne figuraient pas au cortège. Mais qu'importe! le beau monde n'y manquait pas.

Et l'orgue jouait un air de triomphe, et tous les yeux brillaient, et David, transporté, regardait, très ému, sa bien-aimée Charmette,

blanche et rose, délicate, gracieuse, exquise sous son voile blanc.

La messe commença. Les artistes, amis de Broze, se tenaient dans l'orgue. La voix pure d'un ténor alternait avec les notes profondes d'une première basse; puis ce fut un ensemble symphonique, dont la mélodie en prière montait pénétrante, amollissant les cœurs, ébranlant les nerfs.

Dans le jour assombri de l'église, les cierges piquaient les points d'or de leurs flammes, et le bouquet de fleurs d'oranger, tenu par la main de Charmette, embaumait, mais d'un parfum si puissant dans la moiteur lourde de l'atmosphère, que là-bas, là-bas, perdue au milieu de la foule, Gabrielle se sentait pâlir; la tête lui tournait, son cœur se serrait horriblement.

Oh! ces fleurs! ces fleurs d'oranger, comme elles lui faisaient mal!

La jeune fille considérait Charmette, si admirablement belle dans les flots de satin blanc; puis David, dont le visage rayonnait, et qui n'avait même pas entrevu ses anciens amis au passage, tant les grands bonheurs sont égoïstes.

(A suivre.)



